



Bulletin d'Adhésion

N° Adh.

Merci de nous retourner ce formulaire dûment rempli accompagné de votre règlement à
 MFEFC – Patrick Leclercq – Les Coudrées RUFFOSSES - 50700 SAUXEMESNIL

VOUS COORDONNEZ

<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	Nom	Prénom	
Profession			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone 1	<input type="radio"/> perso <input type="radio"/> prof	Téléphone 2	<input type="radio"/> perso <input type="radio"/> prof
E_mail (indispensable ! si possible...)			
Site internet		http ://	

VOTRE ADHESION

L'adhésion est valable 1 an à compter du jour de votre inscription validée par la réception de votre règlement.

<input type="checkbox"/> complète : 40 €/par an		<input type="radio"/> Ré-adhésion
→ N° SIRET : (obligatoire)	→ Année de début d'activité : (obligatoire)	
→ Nom Société :		
<input type="checkbox"/> intermédiaire : 25 €/par an		<input type="radio"/> Ré-adhésion
Professionnel du chien : <input type="radio"/> Educateur salarié <input type="radio"/> vétérinaire <input type="radio"/> comportementaliste <input type="radio"/> éleveur <input type="radio"/> toiletteur <input type="radio"/> autre		Association : → Nom : → N° d'enregistrement :
<input type="checkbox"/> mini : 15 €/par an		<input type="radio"/> Ré-adhésion

VOTRE MOYEN DE PAIEMENT

<input type="radio"/> Chèque n°..... (à l'ordre du MFEFC)	<input type="radio"/> Virement le.....	<input type="radio"/> Espèces
---	--	-------------------------------

APPARITION SUR LE SITE INTERNET

J'autorise le MFEFC à communiquer sur son listing mes coordonnées énoncées ci-dessus :

	<i>Les informations suivantes apparaîtront sur le site, en fonction de l'adhésion choisie :</i>	
	Adhésion complète & intermédiaire	Adhésion mini
<input type="radio"/> OUI	Toutes les informations	Nom – Prénom – Profession – Code Postal - Ville – Site Internet
<input type="radio"/> OUI, en partie :	Je ne souhaite pas faire apparaître : <input type="checkbox"/> E-mail <input type="checkbox"/> Téléphone 1 <input type="checkbox"/> Téléphone 2 <input type="checkbox"/> Profession <input type="checkbox"/> L'adresse (seul code postal & ville seront visibles)	Je ne souhaite pas faire apparaître : <input type="checkbox"/> Nom <input type="checkbox"/> Profession
<input type="radio"/> NON	Prénom - Région	Prénom - Région

CODE DE DEONTOLOGIE

Le Mouvement français des éducateurs canins, tout comme l'APDT, a mis en place un code de conduite des professionnels pour inspirer et guider ses membres. Ce code de conduite doit aussi donner la certitude aux maîtres de chiens qui devraient être référés ou faire appel aux services d'éducateurs du MFEFC, que ceux-ci, en tant que membres du MFEFC, sont motivés par une conscience professionnelle au service d'une clientèle et de l'utilisation de méthodes amicales et positives pour l'éducation et la rééducation comportementale.

En tant que membre de l'association du MFEFC, je m'engage à :

- Développer et appliquer des méthodes d'éducation non violentes et non douloureuses ;
- Connaître et reconnaître les limites de mes compétences que ce soit en expériences ou en connaissances ;
- Continuer à progresser et à me former à travers des conférences, des séminaires, des manifestations ou tout autre support me permettant d'affirmer, d'affiner et de compléter mes connaissances ;
- Respecter mes clients humains et canins et de toujours être à l'écoute de leur bien-être émotionnel, physique et psychologique ;
- Être respectueux envers les autres éducateurs professionnels ou non professionnels et envers tous professionnels oeuvrant pour la santé et le bien-être des animaux ;
- Respecter mes clients et m'astreindre au secret professionnel indispensable dans tous les métiers en relation avec l'humain, pour toutes confidences ou informations relatives à leur vie privée. J'utiliserai également de discrétion pour le respect de mes clients quant à révéler des informations sur l'agressivité de certains chiens ;
- Enrichir les maîtres sur les connaissances nécessaires sur la façon dont les chiens apprennent et les aider ainsi à devenir de meilleurs maîtres, responsables et alerter sur l'éthologie canine.

Tous ces points du code du MFEFC sont des points clefs diffusés comme des aspirations et non comme des obligations. Cependant, si un membre du MFEFC devait :

- User de cruauté envers des chiens ou des humains ;
- Calomnier en public ou par écrit des professionnels ou des non professionnels ;
- Être accusé d'abus, de vol ou tous autres méfaits mettant en cause la profession ou plus largement l'intégrité des membres du MFEFC. il se verrait immédiatement retirer sa carte de membre du MFEFC.

Ce code a été approuvé par les membres du bureau du MFEFC le 5 avril 2006
 Ces points du code déontologique ne sont pas figés et pourront être ajustés. D'autres thèmes pourront être ajoutés à tout moment.

Date et Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :